

# HORIZON #47

Avril/Mai 17

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE  
**VERT-LE-GRAND**

[www.vert-le-grand.com](http://www.vert-le-grand.com)



④

## Zoom sur

Bilan à mi-parcours :  
des efforts soutenus et une vision prospective

②

## Dans le rétro

Cérémonie des vœux :  
un point à mi-parcours

⑧

## Grand angle

Élections :  
mode d'emploi !

⑫

## Perspectives

Budget 2017 : garder le cap  
fixé par le plan de mandat



## Dans le rétro

# Cérémonie des vœux : un point à mi-parcours



**7 janvier 2017**

Comme chaque année, Jean-Claude Quintard s'est adressé à ses concitoyens lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. En ouverture, le conseil municipal d'enfants a pris la parole, livrant ses conclusions sur deux thématiques principales : la première liée au stationnement et la seconde visant la propreté du village, une exigence pour les jeunes élus. Commenant par présenter le bilan d'une année 2016, le premier magistrat a éprouvé « une réelle fierté du travail accompli jusqu'ici ». Il a ensuite répondu aux jeunes en leur assurant que tout sera mis en œuvre pour répondre à leurs demandes. S'adressant une nouvelle fois aux enfants, le maire a précisé faire de l'école et de l'apprentissage une priorité. « Dans chaque commune de France, les maires se consacrent prioritairement à leurs enfants. Il en est de même pour moi », a-t-il expliqué. Le projet éducatif territorial a été mis en place dans la commune, afin de préciser l'orientation des activités périscolaires. « Son objectif est d'œuvrer, dans une dynamique collective, à former les enfants et les adolescents pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution ». Favoriser l'apprentissage et le devenir des enfants de la commune, voilà un des objectifs poursuivis en 2017, un de ceux qui viennent dans la continuité du projet proposé par la majorité ; un projet d'ensemble rappelé par l'élu à l'occasion de ce point à mi-parcours.



## Harry Potter et le Noël des enfants

**11 décembre 2016**

**Toujours à la recherche de nouvelles idées qui rendent l'événement unique chaque année, le comité des fêtes avait réservé un spectacle de magie interactif aux enfants du village.** Harry Potter, héros des petits et grands, a été choisi comme thème 2016. Près de 150 enfants étaient présents, dont certains déguisés aux couleurs de leur sorcier préféré, et ont rencontré le père Noël pour une séance photos inoubliable.... Avant un goûter à base de jus de fruits et de sachets de friandises qui a ravi tout ce petit monde à l'approche des fêtes de fin d'année. ✓

## Jusqu'au bout de la nuit...

**19 novembre 2016**

**Organisée par le comité des fêtes en novembre dernier,** la soirée Beaujolais a encore battu son plein cette année en attirant quelques 180 personnes à la salle Henri Boissière. Le traditionnel et très apprécié repas (où les convives ont notamment pu déguster du petit salé aux lentilles), servi dans une ambiance très conviviale, a été suivi d'un moment festif animé par un DJ qui a su faire danser tout un chacun jusqu'au bout de la nuit.





**Jean-Claude  
Quintard**  
Maire

## Des avancées certaines...

*Pourquoi dresser un bilan à mi-mandat ? Autant pour regarder dans le rétroviseur et mesurer les avancées que pour positionner un point d'étape avant les trois années à venir.*

*Sans excès de satisfaction, je suis fier de pouvoir dire que l'ambiance de travail est très favorable. Notre équipe est soudée et constructive. Cet esprit et ce mode de gouvernance, que j'ai souhaité, collégial et transversal, sont deux bases puissantes de nos avancées. Elles se mesurent à la qualité de vie dans notre village, de ses espaces sans cesse renouvelés, à la mécanique bien huilée des parcours éducatifs autour des rythmes scolaires, à la solidarité qui s'exprime chaque jour, ou, plus joyeusement, au plaisir partagé de centaines de participants à nos évènements.*

*Ces évolutions, je les accompagne avec mon équipe. Mais c'est d'abord vous, Grandvertois et Grandvertoises, qui en êtes les principaux acteurs. Je ne remercierai jamais assez les citoyens qui s'engagent chaque jour à nos côtés pour faire vivre ensemble notre village, aujourd'hui et demain.*



## Carton plein pour le repas des anciens

**8 janvier 2017**

**Le repas des anciens organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale) a réuni 170 personnes âgées de plus de 65 ans.** Cet événement qui s'est déroulé à la salle Henri Boissière a connu un franc succès. Jean-Claude Quintard, maire de la commune, et Marie-France Pigeon (vice-présidente du CCAS) sont venus offrir un bouquet de fleurs à la doyenne Jacqueline Mauny et une bouteille de champagne au doyen du village, Luce Couté.



## Séjour au ski, une belle réussite

**5 au 11 février 2017**

**Tradition oblige, le séjour au ski a été reconduit cette année.** Organisé par le centre de loisirs, en collaboration avec l'association « Charlie Chaplin » de Vert-le-Petit, il a permis à 23 enfants âgés de 7 à 15 ans de s'évader en montagne le temps d'une semaine. C'est à « l'Edelweiss », chalet convivial implanté dans la station Saint-François Longchamp au cœur de la Vallée de la Maurienne, que les enfants sont arrivés, après un voyage de 600 km qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Durant leur séjour, ils ont notamment pratiqué le ski, encadrés par des moniteurs de l'école du ski français. Au-delà du simple « loisir », cette expérience a permis de connaître et d'appliquer les règles de vie en communauté. Chaque jour, des photos étaient envoyées aux parents, une cérémonie de remise des médailles a été organisée en présence des moniteurs de l'ESF, avant une soirée costumée qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Le séjour au ski sera reconduit l'an prochain. Avant cela, place à la préparation du séjour d'été qui aura lieu au mois d'août.

## « Le sens du ludique »

**25 février 2017**

**Dans le cadre de la soirée théâtre, « La compagnie des hermines »,** association créée en 1996 et réunissant une douzaine d'acteurs et actrices passionnés, s'est produite à la salle Henri Boissière en proposant une représentation de la comédie « Le sens du ludique », écrite par l'humoriste Jean-Luc Lemoine. L'histoire, qui tourne autour de Jean et Cécile, deux personnages éperdument amoureux à qui il va arriver une « maladie » de couple, a provoqué les rires d'une assemblée qui s'est vite laissée prendre au jeu.



## Soirée printemps

**18 mars 2017**

**110 personnes se sont réunies samedi 18 mars pour fêter ensemble l'arrivée du printemps.** Au menu, le traditionnel couscous Grandvertois préparé par le boucher du village. Ambiance festive garantie, la soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



## Bilan à mi-parcours Des efforts soutenus et une vision prospective

Malgré un budget contraint, en raison de la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État - soit un manque à gagner de 150 000 euros pour la commune depuis 2014 - Vert-le-Grand a réussi à maintenir sa capacité d'investissement sans alourdir la fiscalité et à poursuivre une politique volontariste en faveur de la qualité de vie de la commune, grâce à des économies ciblées. Arrivé à mi-parcours, Horizon revient sur le travail effectué depuis le début du mandat et sur celui à venir.

### Petite enfance & enfance

#### Nouveaux rythmes scolaires : des activités gratuites et de qualité

Comme toutes les communes françaises, la commune a relevé le défi que représentait l'instauration des nouveaux rythmes scolaires, avec la prise en charge d'activités proposées aux enfants.

#### Un Projet Educatif Territorial (PEDT) mis en place

Le PEDT garantit la continuité éducative entre les projets de l'école et les TAP (temps d'activités périscolaire) et concourt au développement de la mixité et la citoyenneté auprès des 0-18 ans.

#### Des activités périscolaires

La capacité d'accueil des activités périscolaires a été renforcée.

#### Le Conseil municipal des enfants créé

Le PEDT revêtant une dimension citoyenne, un Conseil municipal des enfants a été créé. Les réflexions et actions des jeunes élus portent sur l'amélioration du cadre de vie via la propreté et la sécurité du village.

#### L'autonomie des 12-18 ans accompagnée

L'offre d'activités et de sorties en fonction de l'âge a été enrichie.

#### Des structures d'accueil petite enfance épanouissantes

La commune soutient le développement des structures d'accueil des 0-3 ans, notamment du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).



### Sport, culture, implication citoyenne

#### Des animations du village soutenues

Les 20 ans du comité de jumelage avec le village anglais de Wingham ont été célébrés 3 jours durant ! (mai 2014) ainsi que les 20 ans de jumelage avec le village portugais Idanha-a-Nova dont les célébrations ont eu lieu le temps d'un week-end (oct. 2016).

#### Un patrimoine architectural et culturel valorisé

Les initiatives culturelles communales et intercommunales ont été soutenues, comme la première édition du festival « Rock'n devore » ou 12 heures non-stop d'un savoureux mariage entre musique et marché de produits locaux.

Et aussi le Printemps des contes, le spectacle des hivernales...

#### Une participation citoyenne renforcée

La parole est donnée au public après chaque conseil municipal et des réunions d'information du public sont organisées lors de chaque grand projet : de la réfection d'une rue à l'élaboration du PLU.

#### Un nouvel écrivain en résidence

Depuis le 25 février 2017, pour la deuxième fois, la commune accueille un écrivain en résidence. Il s'agit de Benoît Richter.





**7** novembre  
2015

remise officielle  
des écharpes  
aux jeunes du  
Conseil Municipal  
des Enfants (CME).



**3** jours

pour célébrer comme il se doit  
les 20 ans du comité de jumelage  
avec le village de Wingham.



**400**

le nombre d'habitants supplémentaires  
à Vert-le-Grand d'ici 10 ans.



## Urbanisme, logement, voirie

### Approbation du premier PLU en juin/juillet 2017

Après un long travail de réflexion et de concertation, le Plan local d'urbanisme fixera, entre autres, les règles d'une progression maîtrisée du nombre de logements collectifs, dans le cadre du projet de densification du centre-bourg. Objectifs : passer de 2 400 à 2 800 habitants d'ici 10 ans, tout en conservant le caractère rural du village.

### Un centre-ville embelli et sécurisé

Le réaménagement complet de la place de la mairie présente une configuration étudiée pour les usages d'aujourd'hui. La réfection d'une grande partie des rues a permis l'enfouissement des réseaux, un meilleur éclairage public et la sécurisation des voies.

## Nos aînés

### Rompre l'isolement des anciens

Le service d'aide à domicile (portage des repas, transport des personnes âgées...) a été renforcé. L'activité du club des Anciens est soutenue. Promotion des missions du CCAS consistant à créer du lien. La Semaine Bleue fait désormais partie des rendez-vous annuels attendus par nos aînés.

### La MARPA au beau fixe

Promotion de la Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) « Les Grillons » afin d'arriver à un taux de remplissage optimal en collaboration avec les communes associées (Vert-le-Petit, Echarcon, Saint-Vrain...).



## Agriculture, commerce et artisanat

### Un commerce local soutenu

Le réaménagement de la place de la mairie a contribué au soutien des commerces du centre-bourg. L'accessibilité aux commerces a été élargie en les rendant tous accessibles depuis les trottoirs. De plus, ont été créés 5 stationnements, dits « places 30 minutes » favorisant ainsi la rotation des véhicules.

### L'apprentissage valorisé

Promotion du salon des artisans-créateurs, avec un coup de projecteur sur les meilleurs apprentis de la CCVE afin d'inciter les artisans à embaucher des apprentis. Attribution d'une subvention aux Meilleurs Apprentis de France, mis en avant pour l'occasion.





dépendé depuis 2015  
en produits phytosanitaires.



# 16

années d'effort jusqu'à l'inauguration  
de la nouvelle station d'épuration écologique.

## Environnement, accessibilité, assainissement

### Un environnement naturel préservé et embelli

La commune s'est portée acquéreur d'un Glutton®, un aspirateur à déchets urbains. Grâce aux chantiers jeunes organisés et encadrés par le SIARCE, les abords du Rû sont entretenus.

### Objectif Zéro-phyto atteint !

Engagé depuis 2012 dans le programme PHY'Essonne, la commune réussit à se passer de produits phytosanitaires depuis 2015. Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, le village a obtenu le label « Fleur verte » qui récompense les mises en pratique innovantes en matière de développement durable.

### Des agnelles dans le parc du domaine de la Saussaie

Afin de supplanter les techniques mécaniques et phytosanitaires, l'éco-pâturage a fait son retour dans une parcelle du parc du domaine de la Saussaie. 5 agnelles et 1 bélier y ont élu domicile pour le plus grand bonheur de tous.

### Des bâtiments municipaux réhabilités et plus accessibles

La capacité d'accueil du centre de loisirs a augmenté. L'Auberge du Pavillon a été réhabilitée et une annexe de type BBC (bâtiment basse consommation) ajoutée.

### La nouvelle station d'épuration écologique inaugurée

Un aboutissement de 16 années d'efforts pour un traitement éco-responsable des eaux usées.

Les travaux de réhabilitation du réseau ont démarré avec le Domaine du Guichet n°1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées du village sont assurés par le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau).



## Circulation, transport, sécurité

### Une circulation apaisée

Une zone 20 a été instaurée au centre du village. Des radars pédagogiques ont été ajoutés ainsi que des dispositifs franchissables à 30 km/h.

### Des transports en commun de plus en plus empruntés

Promotion auprès de la population du réseau de transport en commun et du réseau de transport à la demande (Mobi'val) de la CCVE.

### Plus de sécurité pour tous, partout

Installation du dispositif « participation citoyenne » pour alerter de la présence de personnes suspectes dans le voisinage. Renforcement des liens entre la population et la Gendarmerie dans le cadre d'un Contrat Local de Sécurité. Ajout de caméras sur les bâtiments communaux afin de compléter le dispositif de surveillance.





# 5

stationnements dits  
« places 30 minutes » créés  
dans le cadre du réaménagement  
de la place de la mairie.



# 20 km/h

la vitesse limite autorisée pour  
les véhicules circulant  
dans le centre du village.



## Projets à venir...

### Domaine de la Saussaie

**Le projet :** remise en état et réaffectation du château et bâtiments annexes en un pôle culturel communal. Préservation de l'allée et des arbres, remise en état des canaux. Protection du parc paysager.

**Où en sommes-nous ?** Un permis de construire pour la réfection de la toiture de la Bourdaisière est en cours d'instruction. Une étude paysagère a été réalisée par l'Office National des Forêt pour la création du parcours de santé (une demande d'autorisation de construire devra être déposée).

### Centre-bourg

**Le projet en cours de réflexion :** réhabilitation de l'ancienne école en maison médicale, avec deux logements à l'étage. Réhabilitation d'une ancienne maison en logements. Construction d'un ensemble de 70 logements. Espaces verts, liaisons douces, places de parking privées adaptées au projet. Nouvelle circulation avec la DDT et la CCVE pour détourner ou fluidifier la circulation aux heures de pointes.

**Où en sommes-nous ?** La publication officielle du PLU au cours du second semestre 2017 nous permettra de vous en parler plus longuement.

### Très haut débit numérique

**Le projet :** déploiement de la fibre optique par le Conseil départemental de l'Essonne sur son territoire d'ici 2019 pour Vert-le-Grand.

**Où en sommes-nous ?** Une réunion est prévue prochainement pour établir un calendrier.



## Ils ont dit...

**Jean-Claude Quintard, Maire de Vert-le-Grand**

Extrait des vœux 2017

“ Arrivé à mi-mandat, j'éprouve une réelle fierté du travail accompli. Il est le résultat d'efforts conjugués de nombreux acteurs de notre village : un exécutif et un conseil municipal bien en place, une majorité confortée dans ses idées et dans son engagement pour un travail constructif, consolidé par des débats et échanges permanents. Derrière nous, il y a autant de volontés que de personnes intervenant dans nos actions : les agents de notre collectivité, nos partenaires institutionnels, les bénévoles et les dirigeants de nos associations, nos commerçants, nos seniors, nos enfants... et finalement tous nos concitoyens qui, par les nombreux échanges que nous avons avec eux, nous font part de leur précieuse expertise du quotidien. ”



# Élections : mode d'emploi !

1

Cette année 2017 est une année phare sur le plan électoral. En effet, les citoyens éliront leur nouveau président lors de l'élection présidentielle et les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale lors des Législatives. Pour faciliter l'accès au vote des Grandvertois, un second bureau ouvrira ses portes... On fait le point dans ce dossier !



## Deux élections valent mieux qu'une

**Deux grandes élections se dérouleront au Printemps : les élections présidentielles et les élections législatives.**

Retenez donc bien ces dates importantes :

Présidentielle : 1<sup>er</sup> tour le dimanche 23 avril et 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives : 1<sup>er</sup> tour le dimanche 11 juin et 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 18 juin 2017.

L'élection présidentielle permettra d'élire le nouveau président de la V<sup>e</sup> République, qui succédera à François Hollande. Les élections législatives, quant à elles, servent à la nomination des 577 députés de l'Assemblée nationale.

## Deux bureaux de vote à votre disposition

**Cette année, pour la première fois, un bureau de vote supplémentaire est prévu pour accueillir dans les meilleures conditions les Grandvertois.** Compte tenu du nombre d'électeurs inscrits sur les listes de la commune, il est apparu que le seul bureau de vote de l'Auberge du Pavillon ne suffisait plus. Un deuxième lieu d'accueil permet davantage de fluidité grâce à une répartition homogène des votants, en fonction de la rue où ils résident. Le bureau de vote supplémentaire est situé en mairie dans la salle du conseil municipal, à quelques pas seulement de l'Auberge.

Pour savoir de quel bureau de vote vous dépendez, reportez-vous à la carte ci-contre.

## Infos pratiques : comment voter ?

Si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune, vous pourrez voter à Vert-le-Grand en 2017. Les deux bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h non-stop.

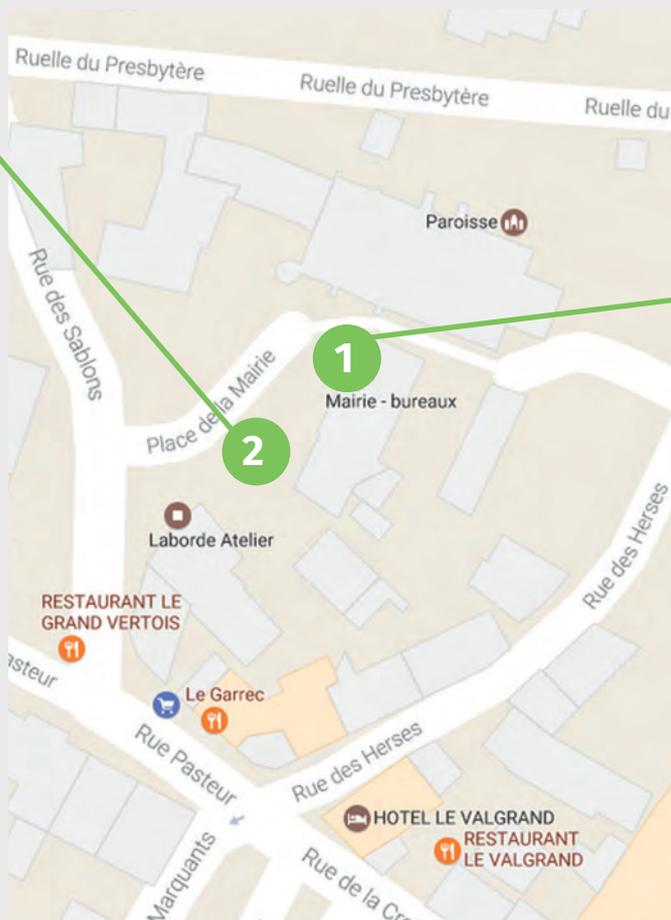
La carte électorale n'est pas obligatoire. Si vous l'avez perdue ou oubliée, vous devrez **(dans tous les cas – c'est obligatoire)** présenter un justificatif d'identité comme par exemple la carte d'identité, un passeport, la carte vitale avec photo ou encore le permis de conduire.

Si vous êtes absent au moment des élections, pensez au vote par procuration ! Pour cela, il suffit de se rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail pour désigner votre mandataire (qui doit également être inscrit sur les listes électorales de Vert-le-Grand).

## 2 Bureau de vote n°2 Auberge du Pavillon

### Côté pair et impair

- Allée des Calèches
- Allée des Coquelicots
- Chemin rural
- Clos de la Roseraie
- Clos des Gâches
- Clos des Maraîchers
- Impasse des Petits Douzains
- Route de Leudeville
- Rue de la Croix Boissée
- Rue de la Paix
- Rue de la Poste
- Rue de la Source
- Rue de l'Orme
- Rue des Acacias
- Rue des Fourneaux
- Rue des Marquants
- Rue des Petits Douzains
- Rue des Rondins
- Rue du Chemin Vert
- Rue du Fossé de Châtres
- Rue Montgravé
- ZA de la Croix Boissée



## 1 Bureau de vote n°1 Mairie - Salle du conseil municipal

Toutes les autres rues

## Les nouvelles cartes d'électeurs

2017 est une année de « refonte » (c'est traditionnellement le cas avant chaque élection présidentielle). Cela signifie que les listes électorales sont remises à jour et qu'en conséquence, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. Ainsi, les Grandvertois qui se sont inscrits sur les listes avant le 31 décembre 2016 (nouveaux arrivants par exemple) et ceux inscrits d'office (jeunes atteignant leur majorité), recevront très prochainement cette nouvelle carte électorale directement à leur domicile. Celle-ci est gratuite et n'a pas de limite de validité.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales avant le 31/12/2016, il leur sera impossible de voter à Vert-le-Grand en 2017. Toutefois, il existe des cas particuliers admis permettant une inscription après cette date comme par exemple un déménagement pour des motifs professionnels après le 1<sup>er</sup> janvier, l'atteinte de la majorité entre le 1<sup>er</sup> mars et le jour de l'élection ou encore l'obtention de la nationalité française après le 1<sup>er</sup> janvier (plus d'infos sur le site [interieur.gouv.fr/Elections](http://interieur.gouv.fr/Elections)).

Attention ! Votre demande d'inscription doit parvenir à la mairie avant le 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection (le 13 avril pour l'élection présidentielle et le 1<sup>er</sup> juin pour les élections législatives).



### Le saviez-vous ?

Aux élections présidentielles de 2012, la participation des Grandvertois s'élevait à 80% au premier tour et près de 85% au second tour. 1 748 électeurs et électrices sont inscrits sur les listes électorales de la commune à l'heure où nous imprimons ces lignes.



## Mais qui es-tu ?



1 Laetitia Constant - Crédit photo : Dorinne-Johnson

2 En exclusivité, la couverture du dernier livre de Laetitia Constant.

## « Mon métier c'est d'écrire des livres ! »

Laetitia est discrète et peu de gens à Vert-le-Grand savent ce qu'elle fait dans la vie. Sous son nom d'auteure, Laetitia Constant, elle a déjà deux livres édités à son actif et plusieurs projets en cours ! Arrivés au village en 2005 avec son conjoint, ils ont posé leurs valises et bâti leur famille dans ce cadre qu'elle décrit comme « un village à la ville ».

### Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

J'écris de la romance et des romans fantastiques. Mon premier livre est sorti en 2010, il s'agit d'une trilogie de romance paranormale intitulée *Aliénor McKanaghan*. Les deux premiers tomes ont été réédités par « J'ai lu » en 2015 et 2016, le troisième tome sortira en avril en autoédition. En ce moment, je travaille sur d'autres projets d'écriture et mon prochain livre signé par un éditeur sortira avant l'été.

### Comment avez-vous commencé à écrire ?

Je n'ai pas fait d'études littéraires, je n'étais pas prédestinée à me lancer dans ce type de carrière. Avant 2010, j'ai travaillé

dans le tourisme, l'assurance et le secrétariat. J'ai toujours beaucoup lu et ça me manquait d'écrire. J'ai eu le flash d'une scène et l'envie de connaître la suite, alors je l'ai écrite. J'en ai rédigé le début, puis la fin. Mon premier roman était là !

### Quel est votre méthode d'écriture ?

Je ne suis pas très organisée ! J'écris en puzzle, par morceaux qui s'assemblent pour former le livre. L'écriture prend beaucoup de temps. Dès que l'on a une idée, il faut faire un synopsis, qui permet de raconter l'histoire du début à la fin, puis il faut faire des recherches pour donner de la crédibilité aux lieux, aux personnages et donc à l'histoire.



## C'est le moment !

De découvrir le nouveau livre de Laetitia Constant *Celle qui murmurait à l'oreille du mec en costard*. Il s'agit d'une comédie romantique, dont la sortie est prévue le 21 juin aux éditions Pygmalion.

À noter : les deux premiers tomes de la trilogie *Aliénor McKanaghan* sont disponibles à la médiathèque.



## Point de vue

« Que dire ? Que les 2 volumes parus sont à la médiathèque, bien évidemment ! Et que du côté de l'intrigue, les choses sont menées rondement ; une histoire épicée de tout ce qui fait le "fantastique" : sorcières et vampires, menace de fin du monde et déchainement de forces démoniaques. La jeune "Aliénor McKanaghan" devrait séduire aussi bien les adolescents que les jeunes adultes fans de "fantasy" ! »

Mme Roques, responsable de la médiathèque

## Écologie – Entretien des espaces verts Le troupeau « éco-pâturage » accueille un... bélier !



Souvenez-vous, cinq agnelles, acquises par la commune auprès de la Bergerie Nationale, ont élu domicile au Domaine de la Saussaye en juin 2016 (cf journal *horizon* 46). La commission embellissement village, à l'initiative de ce projet d'éco-pâturage, a vite émis l'hypothèse d'acquérir un bélier pour compléter ce petit troupeau qui a su s'adapter très rapidement à son nouvel environnement.

### Un nouvel arrivant très attendu

**Ducati** est un bélier né le 10 septembre 2010 dans une exploitation d'élevage située dans le département de Saône-et-Loire et **a rejoint le troupeau de la Bergerie Nationale le 4 avril 2011** comme mâle reproducteur.

**Le 20 janvier 2017, Ducati a quitté la Bergerie Nationale, pour rejoindre Vert-le-Grand.** C'est avec émotion qu'Élodie, la bergère, lui a dit au revoir tout en confiant à Olivier Schintgen et Patrice Laigre, venus le chercher, qu'elle était très contente que Ducati ait trouvé un nouveau refuge ; celui-ci ayant atteint l'âge de la réforme. Le bélier a très vite fait connaissance avec les agnelles, très heureuses elles aussi de l'arrivée de ce nouveau compagnon.

Il est d'ailleurs tout à fait possible, que le village enregistre des nouvelles naissances cet été...

### Venez à la rencontre du troupeau !

**Les ovins ont besoin de soins** et d'un suivi sanitaire régulier. C'est pourquoi, cette année, **la matinée dédiée à l'opération Essonne Verte Essonne Propre, qui aura lieu le samedi 13 mai 2017,** sera consacrée à la tonte du troupeau et le parage des sabots. Tous les Grandvertois pourront assister à cette **démonstration encadrée par les professionnels venus de la Bergerie Nationale.**

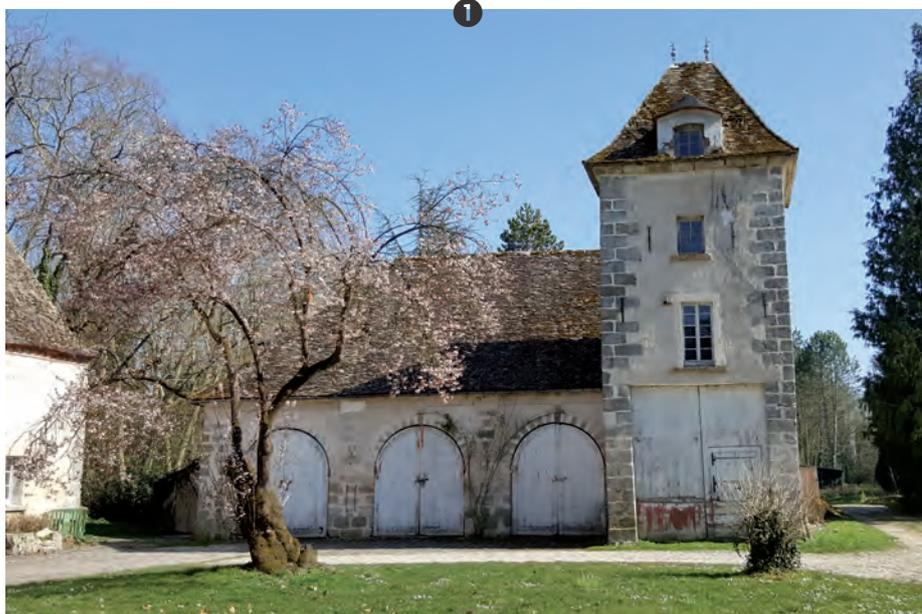
En attendant, vous pouvez rendre visite à Ducati et les agnelles lors de vos promenades en famille. Mais attention, étant fragiles, **il ne faut absolument pas leur donner de nourriture.** Les agents des services techniques veillent à leur alimentation ; ils leur ont même **confectionnés la jolie cabane en bois pour s'abriter cet hiver.** Enfin, soyez très vigilants, la clôture mise en place est électrique.



1 2 3 **Ducati et les agnelles**

4 **Opération Essonne Verte Essonne Propre, samedi matin 13 mai**

## Budget 2017 Garder le cap fixé par le plan de mandat



- ❶ La réfection de la toiture de la Bourdaisière est programmée.
- ❷ Une des réalisations « voirie » en cours.
- ❸ Propriété Verger : un espace à reconstruire.

Sans être alarmiste, il est à noter que le contexte dans lequel le budget est réalisé en 2017 est de plus en plus difficile. Bien que nous puissions bénéficier d'une gestion maîtrisée d'années en années, il convient de produire un effort plus important sur les dépenses de fonctionnement pour garantir une capacité d'autofinancement nécessaire à l'investissement. Le budget 2017 se veut donc réaliste, plus précis mais il n'obère en rien l'aptitude de la municipalité à poursuivre son plan de mandat.

### Une dotation de l'État en baisse de 26%

La dotation globale de fonctionnement allouée aux communes a diminué de 26% depuis 2013.

Le fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales qui est un élément de redistribution des richesses entre les collectivités ne cesse d'augmenter pour notre village du fait de l'appauvrissement d'une grande majorité de communes.

En ce qui concerne notre budget primitif 2017, compte tenu de la conjoncture actuelle, un effort encore plus important de maîtrise des dépenses de fonctionnement, tant en ce qui concerne les charges à caractère général que celles de gestion courante et de personnel sera mis en place, tout en maintenant la qualité du service public rendu à nos administrés.

En la matière, il est important de tenir ses engagements, à savoir :

- pas d'augmentation des taux des taxes dites « ménages » : taxe d'habitation, taxes foncières. L'augmentation de ce poste budgétaire ne provient que de la variation des bases (valeurs locatives) décidée par l'État,
- maintien de la gratuité des rythmes périscolaires qui nous ont été imposés,
- maintien du soutien aux Associations par des subventions ajustées en fonction des besoins réels,
- poursuite des aides financières pour ceux qui sont en difficultés par le biais du CCAS
- poursuite du financement des classes de découverte.

### Programmer les maintenances et les investissements

Notre patrimoine immobilier s'est enrichi d'année en année, notre devoir est de l'entretenir, nous allons donc mettre en place un plan pluriannuel d'entretien et de réfection. La première opération d'envergure sera la réfection complète de la toiture de « la Bourdaisière » une des annexes du château de la Saussaie. Ce travail « urgent » est financé entièrement depuis 1 an, nous attendons l'accord des bâtiments de France puisque le domaine est inscrit, que de temps perdu !

L'aménagement du parcours pédagogique est lui aussi soumis au même accord... patience.

En ce qui concerne notre réseau routier, la réfection de la rue Saint-Pierre s'achève, notre maître d'œuvre se dirige vers la rue des Accacias qui sera refaite complètement (candélabres, trottoirs sécurisés, etc.). Une première tranche de la rue des Herses, côté rue de la Croix-Boissée va être reprofilée et devenir à sens unique tout en restant en zone 20 jusqu'au parking de l'église.

À moyen terme, la vente du foncier en centre village pour la réalisation du projet d'aménagement « OAP centre village » nous permettra de dégager du financement qui pourrait nous permettre d'accélérer les travaux de réhabilitation du domaine de la Saussaie.



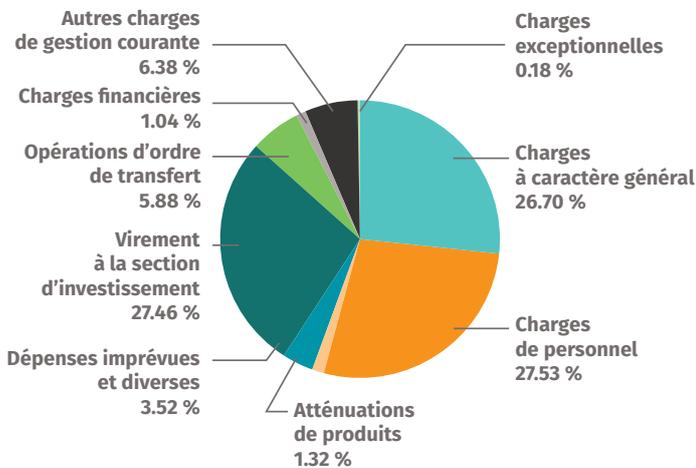
## Date-clef

Jeudi 13 avril 2017  
Salle du Conseil

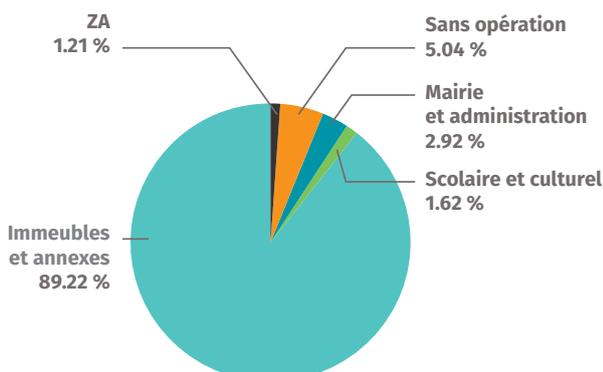
Conseil municipal - Vote du budget.



### Dépenses de fonctionnement 2017 : 5 680 245,88 €



### Dépenses d'investissement 2017 : 4 144 510,87 €



# Tribune de l'opposition

## Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Pour que les habitants dessinent aussi le futur cœur de Village

Chers Grandvertois et Grandvertoises, dessiner les contours pour les 50 ans à venir, c'est un projet nourri d'ambition ! C'est aussi en effet à chacun, habitant de Vert-le-Grand, de proposer sa vision d'un nouveau centre-ville pour que ce « Cœur de village » soit celui de tous les Grandvertois et, surtout, à l'image de ceux qui y vivent aujourd'hui et qui y vivront demain.

Rendre la parole aux Granvertois

La municipalité doit solliciter la population dans ce projet important qui va redessiner le cœur de la commune. NOS objectifs sont de conserver l'authenticité et la quiétude du village, relancer un dynamisme économique, respecter le bien-vivre ensemble et préserver notre environnement. La municipalité a proposé un PROJET, sa présentation a été retardée afin que le projet soit retravaillé à la demande de plusieurs élus.

Notre souhait,

- Un cahier des charges précis liant le promoteur !
- Le devoir de rehausser les contraintes architecturales !
- L'instauration d'un plan prédéterminé pour la circulation et sécurité !
- Ensemble, trouvons un consensus sur ce projet car ce que nous ferons restera des décennies et bonifiera ou non le village !

Prochain sujet que nous aborderons, l'avenir du site INRA de Bressonvillier.”

**Stéphane Huet et Pascal Bovis, des Élus à votre écoute**



**Renouveau  
pour Vert-le-Grand**

“ Le numéro 46 d'Horizon présentait les évolutions de notre village retenues afin de respecter les contraintes de la loi ALUR (préservé les zones agricoles et naturelles). Il s'agit de densifier le centre bourg en construisant 70 logements dans l'ancienne propriété Verger et en créant une maison médicale dans l'ancienne école. Ce projet primordial pour le village doit être mené avec la plus grande vigilance notamment en ce qui concerne le nombre de véhicules supplémentaires qui en résultera et son impact au niveau de la circulation et du stationnement. Actuellement, ces points ne nous semblent pas faire l'objet d'une réelle réflexion. Il faudra également veiller à l'intégration de ces nouveaux bâtiments afin de conserver le caractère rural du village. Ce projet, supprimé à la dernière minute de l'ordre du jour du conseil du 31 janvier, doit être, à nos yeux, le résultat du travail de l'ensemble de l'équipe municipale. ”

**Contactez vos élus :**

**Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet**

## Enquête publique pour le PLU

Du 7 avril 2017 au 9 mai 2017

4 permanences sont prévues :

07/04 de 14h à 17h, 20/04 de 16h à 19h,  
29/04 de 9h à 12h et 09/05 de 14h à 17h.



## Dans votre agenda

**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR,  
PLACE DE LA MAIRIE  
Lundi 8 mai 2017**

**MATINÉE « ESSONNE VERTE  
ESSONNE PROPRE »,  
PARC DU DOMAINE DE LA SAUSSAYE  
Samedi 13 mai 2017**

**APRÈS-MIDI PÊCHE, COMITÉ DES FÊTES  
Samedi 13 mai 2017**

**SOIRÉE THÉÂTRE FOYER RURAL,  
SALLE HENRI BOISSIÈRE  
Samedi 10 juin 2017**

**FÊTE DE LA MUSIQUE  
Samedi 17 juin 2017**

**GALA DE DANSE GR,  
SALLE HENRI BOISSIÈRE  
Dimanche 25 juin 2017**



### SAVE THE DATE !

**Festival Rock'n Dévore, l'alliance  
du produit local et du musical...  
organisé le 7 octobre 2017**



## Programme régional des résidences d'écrivains en Île-de-France

Après l'écrivain Jacques-François Piquet en résidence en 2015, nous accueillons Benoît Richter. Cette résidence d'un an, de janvier à décembre, est soutenue par le Conseil Régional d'Île-de-France qui accompagne les écrivains franciliens et les lieux qui les accueillent.

© Camille Philibert

## Les Rendez-vous de la médiathèque

### Vendredi 21 avril

**15h : « Les anciens à la page » : lecture et causerie à la MARPA. Ouvert à tous.**

**20h : Club de lecture « Les millefeuilles ». Ouvert à tous.**

### Samedi 22 avril

**10h30-11h30 : Atelier d'écriture « Mémoires et dates » avec l'écrivain Benoît Richter. Ouvert aux résidents de la MARPA.**

**14h30-18h : Atelier d'écriture « En formes » avec Benoît Richter. Renseignements et inscription à la médiathèque.**

### Dimanche 23 avril

**11h-15h : Atelier d'écriture « En formes » avec Benoît Richter. Renseignements et inscription à la médiathèque.**

**15h : « Oulipolisson » : théâtre avec Jehanne Carillon et Olivier Salon. Spectacle tout public à partir de 6 ans. Réservation obligatoire.**

### Vendredi 12 mai

**15h : « Les anciens à la page » : lecture et causerie à la MARPA. Ouvert à tous.**

**20h : Club de lecture « Les millefeuilles ». Ouvert à tous.**

### Samedi 10 juin, 18h

**« Opération opéra ! » : avec les élèves de l'école de La Croix Boissée, Concert de l'ensemble Differentia et le compositeur Bernard Thomas. Réservation obligatoire.**

### Vendredi 23 juin

**15h : « Les anciens à la page » : lecture et causerie à la MARPA. Ouvert à tous.**

**20h : Club de lecture « Les millefeuilles ». Ouvert à tous.**

### Dimanche 25 juin, 14h30-18h

**Atelier d'écriture « En formes » avec Benoît Richter. Renseignements et inscription à la médiathèque.**

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste  
tél : 01 64 56 90 93 - [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)  
[www.mediathèque.vertlegrand.com](http://www.mediathèque.vertlegrand.com)

**Ouverte pendant les vacances scolaires aux mêmes horaires**

## « Je voudrais remettre la poésie au centre du monde »...



Janvier à décembre 2017

### Un écrivain en résidence Benoît Richter

Au fil de l'année, vous seront proposés spectacles, concerts, ateliers, rencontres et lectures autour des « voies chorales ».

Affiche-programme disponible en mairie et à la médiathèque.

Benoît Richter est né en 1971. Artiste aux multiples facettes, il est metteur en scène (*rappelez-vous cette drôle de « Conférence en forme de poire », à la médiathèque, en 2015*) auteur, de poésies, de pièces de théâtre, de livrets d'opéra, de récits et travaille également, depuis une quinzaine d'années, avec des compositeurs et des musiciens qui mettent en musique ses textes.

Nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle de son parcours d'écrivain.

Il a commencé à écrire « vers cinq ans, des contes farfelus que ma mère prenait à la dictée dans un cahier, chaque histoire se terminant par la formule suivante : "Et tout ça était écrit dans mon petit journal", puis des bandes dessinées policières, et un premier roman à douze ans avec un camarade de classe. »

Enfant, c'était un lecteur boulimique. « Entre dix et douze ans j'ai été pris de ce que j'appelle une fringale de lecture, mais qui ressemblait plutôt à une obsession, voire une maladie mentale ... Il me fallait des livres, beaucoup de livres. Je lisais de préférence les romans d'aventures calibrés pour mon âge, Bibliothèque rose ou verte, des Signes de piste, Conan Doyle, mais quand il n'y en avait plus je lisais tout le reste ! ».

Depuis, il écrit « tous les jours, joyeusement. Sans lieu particulièrement dédié. J'écris un poème par jour depuis septembre 2003, toujours pour le plaisir, et pour apprendre à écrire... Écrire tous les jours aide (je m'en rends compte année après année) à créer une sorte de cadre méditatif, structurant et réparateur. Bref on devrait tous écrire un poème par jour : ça ne prend pas beaucoup de temps et ça rend la vie plus belle. »

Il ajoute : « Tout ce que nous écrivons a une forme, in fine. Parfois cette forme émerge du hasard ou du chaos de l'écriture au fil de la plume, ce qui me convient très bien, mais j'aime aussi travailler la forme en amont. Inventer la forme que suivra le fil de ma pensée, puis me glisser dans cette forme. »

Sa résidence se fera autour des « voies chorales », sous le signe de la poésie et du chant.

Il ira rencontrer aussi bien les élèves de l'école de La Croix-Boissée pour fabriquer des livres et écrire avec eux un mini opéra, que les résidents de la MARPA pour travailler sur la mémoire et les souvenirs lors d'ateliers d'écriture. Ce parcours sera également semé de nombreux rendez-vous festifs, ouverts à tous. Un blog dédié à cette résidence vient d'être créé et vous permettra de suivre les divers travaux de cette résidence et de connaître les dates des concerts et des rencontres.



Blog de la résidence d'écrivain de Benoît Richter à Vert-le-Grand : <http://residence-2017.blogspot.fr/>



## État civil du 19 octobre au 31 janvier 2017

### Naissances

ARDELET Raphaël, Hermindo, Dominique  
24 octobre 2016

CRETEAU RUAULT Elycia  
30 novembre 2016



TOULLOT Azilyss, Catherine, Sonia  
6 novembre 2016



OGES Kalista  
26 janvier 2017



### Règlement des factures des services périscolaires

Comme vous le savez, les familles ont maintenant la possibilité de payer les services périscolaires directement sur internet, mais attention, **cela est possible uniquement pour la facture en cours**, et non pas pour les arriérés, qui eux, devront être régularisés directement en mairie.



### Classe de maternelle : les inscriptions sont ouvertes !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en première année de maternelle, c'est le moment, les inscriptions sont en cours. Il vous suffit de vous présenter en mairie muni des pièces suivantes :

- Carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Avis d'imposition 2016 (revenus 2015)
- Attestation de paiement de la CAF si vous êtes concerné(s).

**Pour rappel, les enfants qui intégreront l'école maternelle en septembre 2017 pourront fréquenter l'accueil de loisirs en juillet et août 2017.**



### Nouvelles règles pour les cartes nationales d'identité

**Information importante, la mairie de notre village n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité.** En effet, l'État s'est engagé dans une simplification des démarches dans le département. Depuis le 28 février 2017, il faut désormais faire une pré-demande sur internet (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>), et se rendre, muni du numéro associé à cette dernière, dans l'une des mairies équipées de bornes biométriques. (liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de la préfecture : <http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/LA-CARTE-D-IDENTITE-A-PORTEE-DE-CLIC-!-En-Essonne-le-28-fevrier-2017>).

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la **mairie équipée du dispositif** pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (*justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant*).



### EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24  
Mail : [epn.vlg@gmail.com](mailto:epn.vlg@gmail.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
• Mardi et vendredi de 17h à 20h  
• Mercredi de 14h à 20h  
• Samedi de 10h à 13h  
Animateur : Erwan KERHERVÉ

### Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93  
Mail : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)  
[www.mediatheque.vertlegrand.com](http://www.mediatheque.vertlegrand.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
• Mardi et vendredi de 15h à 20h  
• Mercredi de 14h à 19h  
• Samedi de 10h à 13h  
Responsable : Françoise ROQUES

### Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.  
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

### Relais Assistantes Maternelles

**Accueil sur rendez-vous :**  
• Le lundi de 14h30 à 17h  
• Le mardi de 13h30 à 17h  
• Le jeudi de 15h à 19h  
**Animations assistantes maternelles / enfants :**  
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.  
Contact : 01 64 56 84 29  
Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)  
**Permanences téléphoniques :**  
• Le lundi de 13h30 à 14h30  
• Le jeudi de 14h à 15h  
Animatrice : Christine TREPTEL

### Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.  
**Cantine :** Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).  
**Garderie :** pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 8h30.  
**Étude :** pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.  
*Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.*

### Centre de loisirs

Ouvert les mercredis de 13h30 à 19h et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.  
Contact : 01 64 56 90 97  
Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Police municipale

06 89 64 31 99

### Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00